



Association Espace Grimpe

Projet Associatif - Proposé au vote lors de l'AG du 16 mars 2021

1/ Etat des Lieux

L'Association Espace Grimpe est le club d'escalade de Montauban, créé en l'an 2000. Depuis sa création, le club a poursuivi son objet de favoriser la pratique de l'escalade, par l'ouverture d'une école d'escalade, l'organisation de formations, l'organisation de manifestations ponctuelles, le développement et l'exploitation d'une salle d'escalade. Cela a permis d'apporter une certaine culture escalade dans un bassin qui en était dépourvu.

Les activités de l'Association sont ouvertes à tous. Des activités dédiées sont proposées à des publics en difficulté (sport adapté, réinsertion sociale, etc).

L'Association est propriétaire de sa salle d'escalade, ce qui est un cas assez rarissime en France. Cette salle, proposant uniquement la discipline bloc dispose d'une ouverture de qualité grâce principalement au travail de Hervé Peyre, directeur technique salarié du club, et membre fondateur.

Les différentes activités (accès-libre, cours scolaires, école d'escalade) permettent de couvrir une grande majorité du budget (plus de 90%), et sont données par des encadrants salariés.

Le nombre d'adhérents est stable depuis de nombreuses années, à environ 350, dont environ 200 en cours; le nombre de places en cours étant limité et stable du fait de la capacité de la salle pouvant difficilement accueillir 2 cours simultanées. Le comptage des adhérents est complexe, car outre les "adhérents bien identifiés", qui pratiquent l'activité à l'année, de nombreuses personnes ne pratiquent que ponctuellement, mais sont bien des adhérents d'après les textes. En comptant plus finement ces "adhérents pratiquants ponctuels" (chose faite depuis 2 ans), nous dénombrons environ 700 adhérents. Il y a en outre tous les visiteurs de nos installations (scolaires, centres aérés, autres groupes, etc), qui pratiquent l'escalade à Espace Grimpe sans être comptabilisés comme adhérents.

Depuis quelques années, les cours et les activités données à l'extérieur (collèges, instituts, etc) représentent un travail d'environ 1,5 ETP. Ces mêmes dernières années, en temps normal, l'Association emploie 3 salariés, représentant 2,5 ETP, pour effectuer les cours, la gestion, l'accueil de l'accès libre, et le ménage.

Le club mobilise une quarantaine de bénévoles lors des compétitions organisées 2 fois par an. Le reste du temps, la plupart des actions bénévoles sont menées par une dizaine de personnes, dont la majorité siègent au conseil d'administration. S'il est possible de mobiliser de petites équipes plus nombreuses ponctuellement au cours de l'année pour mener des opérations courtes telles que la Fête des Sports, ou pour effectuer de petits travaux à la salle, il s'est avéré difficile depuis de nombreuses années de mobiliser des bénévoles pour des tâches récurrentes telles que l'accès libre ou le ménage.

2/ Analyse de l'état des lieux / diagnostic

Le club est bien établi comme étant "Le Club d'Escalade de Montauban". Il est référent pour cette discipline dans sa zone géographique, et les partenaires institutionnels ou privés savent nous identifier et nous contacter pour toutes les questions relatives de près ou de loin à l'escalade.

Comme indiqué précédemment, le club dispose de sa propre salle d'escalade. Ce bâtiment initialement loué à un propriétaire de confiance a été acheté en 2011 après s'être retrouvé en vente. A ce moment, cet achat est apparu nécessaire : l'installation sportive ne pouvant pas être déménagée pour des raisons réglementaires, un déménagement aurait impliqué l'achat de nouveaux murs d'escalade coûteux, difficiles à financer pour l'Association. Cet achat nous a permis de continuer de disposer d'une installation dédiée (pas de gestion d'autres occupants dans une installation mutualisée, maîtrise des installations sportives, maîtrise des accès).

Cette acquisition a été effectuée avec le soutien des pouvoirs publics (Ville de Montauban, Département, CAF), qui soutiennent régulièrement le club depuis sa création.

Cette installation sportive, maintenue en état et améliorée au cours des 20 années passées a montré ses limites. Comme indiqué plus haut, déjà en termes de dimensions. Ensuite, en termes de diversité : A l'heure du combiné olympique, qui inclut bloc, vitesse et difficulté, il n'est possible de pratiquer que le bloc. Enfin, en termes de sécurité : même si aujourd'hui les installations sont pleinement conformes et dans des états répondant aux règles, les problèmes techniques et réglementaire empêchant de la maintenir encore de nombreuses années sont établis.

3/ Objectifs années 2021 et 2022

Au sein du conseil d'administration, nous avons étudié la possibilité de lancer un projet de "grande salle d'escalade" à Montauban plusieurs fois lors des dernières années, devant l'évidence de ce besoin, et avoir échangé sur ce sujet avec les personnes responsables du Plan Structures Artificielles à la FFME. Nous avons travaillé sur un tel projet lors de réunions du conseil d'administration. Ces études ne sont pas allées plus loin que le travail d'ébauche, personne n'étant motivé pour porter un tel projet avec les contraintes du milieu associatif, notamment à cause de la recherche de financements publics longue et incertaine, donnant un projet tout aussi long et à l'issue incertaine.

Ce projet a finalement trouvé sa voie sous forme d'une opération privée, lancée par Hervé qui s'est associé à plusieurs personnes, qui ont réussi à boucler le financement nécessaire à la construction d'une salle d'escalade de niveau National. Le planning arrêté aujourd'hui laisse entrevoir une ouverture fin 2021.

L'Association Espace Grimpe n'est pas laissée de côté, et a sa place pour poursuivre son activité sportive au sein de cette future nouvelle salle. De fait, l'activité sera très différente : Focalisée sur

l'école d'escalade et sur l'activité Fédérale, matérialisée notamment par l'organisation des compétitions. Les tâches annexes telles que la gestion administrative et comptable seront très largement réduites, et tout un ensemble de tâches disparaîtront : Entretien des installations sportives, entretien du bâtiment, gestion d'un bar et d'un stock de nourriture, gestion de l'accueil, ménage, entretien d'un minibus, etc.

L'objectif pour les années 2021 et 2022 est d'effectuer cette mutation dans les meilleures conditions pour les adhérents. Il sera notamment possible de proposer de nouveaux créneaux de cours, alors que jusqu'ici le club est contraint de refuser des élèves année après année. Il faudra également céder les actifs qui ne seront plus utiles à l'activité, dont notamment le bâtiment occupé actuellement.

Un avenir différent est difficilement envisageable : Outre les difficultés en vue sur l'installation sportive (évoquées plus haut), l'Association sera en concurrence frontale avec un acteur d'un niveau de standing très supérieur, et ne disposera plus de Hervé, personne essentielle et très difficilement remplaçable à la vie de ce club du fait de son implication et de ses compétences.

4/Objectif année en cours

Pour l'année 2021, l'objectif sera d'effectuer une transition en cours d'année, entre la salle actuelle et la future installation, avec les modifications de gestion que cela implique, sans perturber l'activité des membres inscrits en cours.

Cela provoquera une augmentation du tarif des cours, que nous nous efforcerons d'échelonner sur 2 ou 3 années, grâce à la trésorerie notamment issue de la cession des actifs.

A l'issue de l'année scolaire 2020-2021, marquée par de longues périodes de fermeture à cause de l'épidémie de COVID-19, l'Association devrait disposer d'un surplus de trésorerie. Une partie sera restituée aux adhérents en cours ou disposant d'abonnements à l'année, sous une forme à définir.

Deux résolutions dans ce sens sont proposées au vote lors de l'Assemblée Générale, en même temps que ce projet. Ne pas voter contre le projet si vous êtes opposés uniquement à ces 2 points.

5/Moyens nécessaires

Les projets mentionnés ci-dessus pourront être menés à bien si l'intérêt pour les cours d'escalade reste inchangé, malgré l'épidémie actuelle, dont nous espérons la fin proche.

Les moyens humains mobilisés seront : les bénévoles, qui seront à la fin de cette année la seule force vive de l'Association. Les cours au sein de la nouvelle salle seront donnés par des salariés de celle-ci, sous forme de prestation.

Les moyens financiers seront : Les adhésions des membres, les éventuelles subventions, les éventuels dons, ainsi que les fonds propres de l'associations, composés notamment du fruit de la vente des actifs actuels.